

LE GROS MONT, ENTRE ALPAGES ET TRADITIONS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	Le Gros Mont, entre alpages et traditions
En bref	Dans la région du Gros Mont, explorer l'un des plus emblématique paysage de la région.
Descriptif de l'activité	<p>Entre Gros Mont et l'entrée du vallon des Morteys, explorer l'un des plus emblématique paysage de la région. Lors de la balade, Alyssa Ghirlanda, cheffe de projet <i>Paysage</i> au Parc, propose une lecture approfondie des différents éléments qui composent ce paysage grandiose et unique, entre murs en pierre sèche restaurés, chalets d'alpage et traditions séculaires. Une sortie pour en apprendre plus sur les alpages au cœur du Parc.</p> <p>Un pique-nique composé de produits labellisés Parc peut être commandé.</p>
Dates	Samedi 10 aout 2024
Horaire	10h10 – 16h40
Lieu du rendez-vous	Arrêt de bus <i>Charmey, village</i>
Lieux de l'activité	Entre le Gros-Mont et le Vallon des Morteys
Programme indicatif	<p>10h10 : Rendez-vous à l'arrêt de Bus <i>Charmey, village</i>. Accueil par un collaborateur du Parc.</p> <p>10h15 : Trajet en bus jusqu'au Gros Mont, puis, balade dans la vallée jusqu'à l'entrée du vallon des Morteys en s'arrêtant aux lieux d'intérêts. À midi, pique-nique ou également possibilité de manger à la buvette du Sori.</p> <p>16h15 : trajet en bus depuis le Gros Mont jusqu'à Charmey. Arrivée à <i>Charmey, village</i> à 16h40.</p>
Matériel à prendre avec soi	<ul style="list-style-type: none"> • Chaussures de marche • Habits adaptés à la météo du jour • Crème solaire, • Gourde remplie d'eau. • Pique-nique
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Participants, catégories et âges	Adultes, dès 16 ans Enfants, dès 12 ans
Nombres (min. – max.)	5 personnes minimum et 12 personnes maximum
Niveau	Marche d'environ 6 km de long et 250 m de dénivelé positif (env. 2h de marche effective) principalement sur chemin de randonnée très accessible et avec une petite partie (1,5km) sur chemin de randonnée de montagne.
Option	Nuit en hôtel*** à Charmey.

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics Rendez-vous à l'arrêt de bus *Charmey, village*. Parking des bains de Charmey à 10 min à pied. Covoiturage possible depuis Bulle, réservation obligatoire lors de l'inscription.

Horaires des transports publics

Aller	
Bulle – Charmey, village	09h47 – 10h09
Retour	
Charmey, village – Bulle	16h45 – 17h13

Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur www.cff.ch

Covoiturage Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription
Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888

TARIFS

Tarif de base adulte Dès 16 ans, 25.-, (y compris le transport Charmey – Gros Mont aller-retour)

Tarif de base enfant Entre 12 ans et 15 ans, 15.-, (y compris le transport Charmey – Gros Mont aller-retour)

Nuit à l'hôtel Sur demande

Pique-nique

- La variante **avec viande** au prix de 16.- :
80g de Gruyère AOP* ou L'Étivaz AOP*, 80g d'un deuxième fromage*, 100g de charcuterie*, un ballon de pain et un fruit.
- La variante **végétarienne** au prix de 13.- :
80g de Gruyère AOP* ou L'Étivaz AOP*, 80g d'un deuxième fromage*, un autre produit laitier *, un ballon de pain et un fruit.

**produits labellisés Parc*

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888

Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

Confirmation La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription et du paiement total de la somme due. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

Paiement Le paiement se fait sur facture avant la participation à l'activité. Aucun paiement n'est accepté sur place. La réservation est considérée comme définitive à la réception du paiement par le Parc.

Annulation

En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.

En cas d'annulation par un participant (par écrit ou par téléphone) sans motif de force majeure dans la dernière semaine, rien ne sera remboursé.

Assurances

Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.